



Madame, Monsieur le Sénateur,

Dans le cadre du PLFSS, vous serez sans doute amené(e) à examiner l'article 35 sur les franchises médicales. Keratos s'engage dans ce combat, à contrecœur mais déterminée, car la mesure va toucher l'ensemble de nos membres (malades chroniques). Que ce soit bien clair, ce n'est pas le plan (Alzheimer, Cancer et Soins Palliatifs) que nous critiquons mais son financement!

Les cancers et la maladie d'Alzheimer doivent être des causes nationales comme toutes les maladies dégénératives, mortelles ou invalidantes... Les soins palliatifs sont cohérents qu'ils soient destinés à légitimer le « laisser mourir » ou à soulager la douleur. Ainsi, l'objectif du plan ne peut que susciter l'adhésion de l'association!

Cependant, la méthode de financement est très contestable car elle impose un seuil de 50 euros – au-delà des seuils existants - qui ne sera jamais remboursé, lors de l'achat de boîtes de médicaments, pour certaines prestations et actes médicaux, soi-disant pour responsabiliser les malades. Voici quelques effets pervers et incohérences:

- Cette logique déresponsabilise les médecins, seuls habilités à prescrire et à estimer les besoins, alors que la sanction financière s'exerce à l'encontre du patient. Sanctionner l'exécutant à la place du décisionnaire (s'il y a lieu!) nous semble absurde et contreproductif.
- Elle culpabilise les malades qui souffrent d'une maladie chronique, désormais certains de payer la franchise, sachant que ce ne sont pas les personnes les plus "fortunées". D'ailleurs, les malades chroniques « fortunés » participeraient de toute façon si la mesure était modulée en fonction des ressources de chacun.
- Elle peut conduire à l'absence de soins ou leur retard devenant à terme plus coûteux et dangereux pour le patient, ainsi que pour la communauté nationale. Elle tue dans l'œuf l'objectif de créer une véritable politique de prévention parmi les petits budgets, ce qui fait terriblement défaut parmi les porteurs de pathologies de la surface oculaire, mais cet exemple n'est pas une exception.
- Elle met fin au principe de solidarité français, c'est-à-dire que la santé est un bien commun auquel tous participent selon ses moyens et reçoivent en fonction de leurs besoins.
- L'ensemble de la mesure n'a pas fait l'objet d'une étude d'impact et repose sur des incohérences comme le nombre des boîtes achetées, indépendamment du contenu et de leur coût, ce qui conduira à des dérives évidentes.

Or, il s'agit de faire payer à CERTAINS français malades ou handicapés, submergés de coûts de santé et souvent dans des situations de grande précarité, ce qui devrait être une obligation au bénéfice potentiel de TOUS et pas seuls ceux qui sont « taxés ». Rappelons qu'il n'y a aucune raison de penser que les handicapés et malades actuels aient à développer ces maladies dans des proportions plus significatives, ni que les personnes "saines" n'en seront pas affectées.

Bien sûr, l'on peut accuser les handicapés et les malades chroniques de ne pas participer à la solidarité nationale et les traiter d'égoïstes... en plus de dépensiers et irresponsables. C'est certes aussi prévisible et habile que malhonnête et démagogique, pour aussi absurde que soit cet argument à l'encontre d'un malade chronique ou un handicapé pour lequel la solidarité nationale se fait attendre dans un grand nombre de domaines...

Faut-il vraiment responsabiliser les malades? N'est-ce pas déjà le cas à chaque instant de nos vies ? Certains membres de Keratos et de notre partenaire Amalyste ont participé à des essais sur les verres scléaux pour lesquels ils financent eux-mêmes l'équipement et le reste à charge. Ces essais ont permis une grande avancée médicale dans un domaine délaissé de l'ophtalmologie en palliant l'absence d'engagement étatique. Comment peut-on se permettre de responsabiliser et de culpabiliser encore ces malades souvent victimes de pathologies iatrogènes de surcroît? Ne

faudrait-il pas aussi responsabiliser l'Etat dans la régulation des médicaments (notamment l'autorisation de collyres conservés très nocifs pour la surface oculaire), dans la gestion des comptes? Le mythe du malade chronique irresponsable pris en charge à 100% a vécu. Peu de malades sont reconnus dès lors qu'il s'agit de maladies méconnues et seuls les frais liés à la maladie principale sont couverts alors que certaines pathologies en entraînent d'autres. Alors, nous pouvons placer ce PLFSS sous le signe de la responsabilité, mais qu'elle soit celle de tous les acteurs impliqués et pas seuls ceux qui l'on a désignés d'office coupables et responsables d'être malades... Il est certain que nous sommes malades d'être désignés coupables et par ailleurs abandonnés de la solidarité nationale en termes de traitements, d'accès à l'emploi et plus globalement à la citoyenneté. Vous pouvez être certains que cette mesure de responsabilisation va essentiellement grever les budgets les plus faibles et notamment ceux qui, du fait de leur maladie ou handicap, n'accèdent plus à l'emploi.

La santé doit être vue comme un investissement, pas simplement une charge, auquel chacun doit participer à la hauteur de ses moyens. Les verres scléaux ont démontré qu'avec un minimum d'investissement l'on pouvait aider certaines personnes à revivre, retravailler et donc cotiser à la Sécurité sociale. Keratos plaide pour une refonte de notre système de santé où l'on chercherait à équilibrer le système de financement en assurant de meilleurs soins.

Nous sommes donc résolument contre ces franchises en l'état, d'autant qu'il n'existe aucune marge de négociation et d'écoute associée à ce pur produit idéologique fondé sur une incompréhension des enjeux de santé et des préjugés sur les malades qui n'ont guère été consultés.

J'espère que vous sanctionnerez l'atteinte aux principes fondateurs posés par le Conseil National de la Résistance, mais au pis que vous serez nombreux à prendre vos responsabilités vis-à-vis de ce texte qui ne repose actuellement que sur le vote de 71 députés (seuls 41 de vos cadets en politique ont voté pour). Nous sommes convaincus que les malades et globalement notre démocratie méritent un peu plus d'intérêt de la part de la représentation nationale.

Veillez agréer, Madame, Monsieur, le Sénateur, l'expression de notre haute considération.

Association Keratos